

Les communes toujours mobilisées sur les OGM

Par Anne FURET

Publié le 31/01/2010, modifié le 10/03/2026

Si les arrêtés municipaux d'interdiction des PGM cultivées ne font plus autant parler d'eux, c'est parce que depuis cinq ou six ans, les tribunaux s'entendent désormais pour les annuler systématiquement. Ils n'ont pour autant pas disparu. Malgré leur illégalité, nombreuses sont les communes qui souhaitent utiliser ces arrêtés, ou d'autres voies (vœux et cantines sans OGM) pour exprimer haut et fort leur opposition aux OGM. Depuis 2001 jusqu'à aujourd'hui, le collectif OGM 35 répertorie plus de 80 communes opposées aux OGM sur le seul territoire de l'Ille et Vilaine [1]. Res'OGM Info recense une trentaine d'initiative depuis 2008 en Rhône-Alpes [2]. En septembre dernier, le collectif Vaucluse sans OGM comptait une trentaine d'initiatives municipales sur son département [3]. Enfin, l'association des collectivités locales sans OGM, créée à l'initiative du maire de Millau en juillet dernier [4], publiera bientôt ses statuts et la liste des communes adhérentes.

Pour répertorier les nombreux positionnements des communes, Inf'OGM mettra sur son site Internet, dès le mois prochain, une carte interactive recensant toutes ces initiatives.

[1] <http://www.mce-info.org/upload/List...>

[2] <http://www.resogm.org/spip.php?article39>

[3] <http://84sansogm.sosblog.fr/84-sans...>

[4] <http://www.infogm.org/spip.php?rubr...>